

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – 18^e CONGRÈS AAPI

Nous vous invitons à vous inscrire le plus tôt possible afin de bénéficier de la tarification « inscrit-tôt ».

Veuillez en outre confirmer votre participation par courriel, à aapi@aapi.qc.ca, ou par télécopieur, en nous transmettant le formulaire d'inscription au 418 624-0738. Votre paiement doit parvenir à : AAPI, C.P. 47065, Québec (Québec) G1S 4X1.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ORGANISATION : _____

FONCTION : _____

ADRESSE : _____

ADRESSE DE FACTURATION : _____

N^o DE TÉLÉPHONE : _____

N^o DE TÉLÉCOPIEUR : _____

COURRIEL : _____

Congrès / 20, 21 et 22 avril 2010		Tarification	
Une réduction sera accordée aux membres de l'AAPI qui s'INSCRIT-TÔT, avant le 1^{er} avril 2010. Une réduction additionnelle sera accordée aux membres corporatifs si trois personnes ou plus s'inscrivent.			
<input type="checkbox"/> Membre AAPI, n ^o : _____	<input type="checkbox"/> 650 \$	Tarification régulière	
	<input type="checkbox"/> 620 \$	Tarif Inscrit-tôt (avant le 1 ^{er} avril 2010)	
	<input type="checkbox"/> 600 \$	Tarif spécial à partir de la 3 ^e inscription et suivantes (pour membre corporatif seulement)	
<input type="checkbox"/> Non-membre AAPI	<input type="checkbox"/> 820 \$		
L'inscription au préalable est requise pour participer aux ateliers de formation			
L'offre des ateliers s'ajustera à la demande			
BLOC 1 : ATELIERS DE FORMATION : 21 avril 2010, de 9 h à 10h15			
1	Les demandes d'accès à l'information abusives : qu'en est-il?	Premier choix : _____ Deuxième choix : _____	
2	Les renseignements à caractère public		
4	Le courriel : c'est légal ?		
6	Les modifications au Code criminel pour contrer le vol d'identité		
7	La médiation à la CAI		
BLOC 2 : ATELIERS DE FORMATION : 21 avril 2010, de 10h30 à 12h			
2	Les renseignements à caractère public	Premier choix : _____ Deuxième choix : _____	
3	Les restrictions au droit d'accès		
5	Le droit d'auteur et l'accès à l'information : un survol pour un responsable avisé		
7	La médiation à la CAI		
8	Le sens politique dans les organisations		
BLOC 3 : ATELIERS DE FORMATION : 21 avril 2010, de 13h 30 à 15h			
1	Les demandes d'accès à l'information abusives : qu'en est-il?	Premier choix : _____ Deuxième choix : _____	
3	Les restrictions au droit d'accès		
4	Le courriel : c'est légal ?		
6	Les modifications au Code criminel pour contrer le vol d'identité		
8	Le sens politique dans les organisations		
Faites-nous connaître vos intentions de participations aux activités sociales - Merci			
<input type="checkbox"/>	Cocktail, 20 avril, 17 h	<input type="checkbox"/>	Dîner – Restaurant Le Parlementaire, 21 avril, 18h30
<input type="checkbox"/>	Cocktail-Mérite, 21 avril, 17h		
Adhésion AAPI			
Je désire devenir membre de l'AAPI et ainsi bénéficier de la tarification accordée aux membres.			
<input type="checkbox"/> Membre régulier	175 \$ - Exempt de taxes	197,53 \$ - Taxes incluses	
<input type="checkbox"/> Membre corporatif	475 \$ - Exempt de taxes	536,16 \$ - Taxes incluses	
Facturation			
<input type="checkbox"/> Facturer mon organisme			
Libellez votre chèque au nom de l'AAPI		TOTAL PARTIEL :	_____
Adresse postale : C.P. 47065 Québec, G1S 4X1		TPS (5 %) :	_____
		TVQ (7,5%) :	_____
		TOTAL :	_____